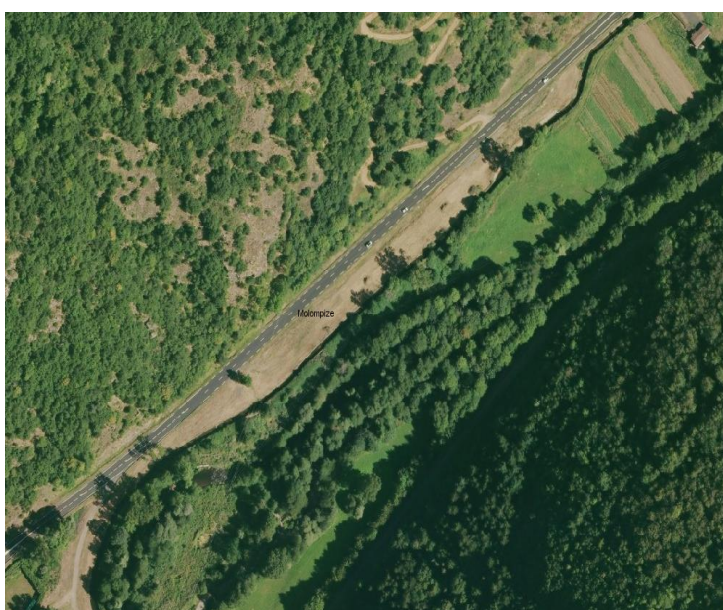


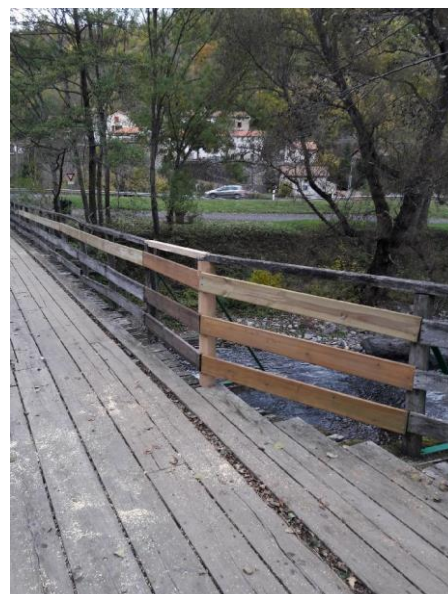
MOLOMPIZE

Bulletin d'informations municipales

Édité par la Mairie de Molompize 15500



Chemin piétonnier avant et après travaux



Pont de la Roche Avant et après

*Chers Molompizois,
Chères Molompizoises,*

Travaux effectués en 2018 :

Une nouvelle année se présente à nous, j'espère qu'elle sera meilleure que la fin 2018. Nous vivons des moments difficiles mais il faut faire face, entreprendre tout ce qui peut être entrepris, s'adapter à nos finances car les subventions se font rares. Une des fonctions du Maire est de bien gérer le présent tout en pensant à l'avenir de notre commune. Je n'ai pas l'intention de trop endetter la commune, c'est pourquoi il faudra encore faire des choix, des priorités, des urgences ; je pense au village de la Roche.

- Fin des travaux au village d'Aurouze



Dans le bourg de Molompize il reste bien des choses à faire, par exemple la place de l'Eglise, la place de la Gare, les emplacements poubelles, terminer l'aménagement suite à la démolition de la maison Frias et bien d'autres choses encore.

- Début de l'aménagement place maison Frias (mur de pierres).

L'année 2018 a été bénéfique pour le village d'Aurouze. Les chaussées de toutes les rues étant « défoncées » par l'entreprise électrique et par la cymaro suite aux travaux d'enfouissement des lignes électriques et de l'eau, nous avons aménagé la place de la fontaine et une partie du village. Cela grâce à l'aide financière de la Région (Mr Marleix), de l'Etat (Mr le Sous-Prefet) et du Conseil Départemental (Mr Achalme), pour un total de subventions à hauteur de 68%.



Je souhaite pour 2019 l'ouverture de la route C588 à la Roche (éboulement).

- Chemin piétons : pose d'une rambarde de sécurité et plantation d'arbres, (voir photo première page)

Décision gouvernementale : non renouvellement de l'emploi aidé, ce qui a engendré des difficultés pour l'entretien du bourg et des villages. Il est vrai que nous avons pris du retard, il y a un grand besoin d'amélioration.

Tout comme au début de chaque année le conseil municipal, les employés et moi-même vous souhaitons une bonne et heureuse année. Joie, bonheur et santé à tous.

Jean PHILIPPON

- Aménagement de la passerelle de Mimou,



- Remplacement d'un lampadaire à Trémoulet,

- Travaux « électricité » à la salle des fêtes suite aux nouvelles normes,

- Pose de panneaux SNCF neufs (une vingtaine) aux passages à niveau, de la Roche, d'Aurouze et de Vauclair,



- Etude assainissement à la Roche,

- Réfection du tapis de la RN122 dans la traversée de Molompize, et à Vauclair. Travaux effectués par la DIR.

Travaux prévus en 2019 :

- Eboulement de la Roche,

- Four, murs et entretien des rues à la Roche,

- Finir l'aménagement de la place de la maison « Frias »

- Toiture ancien Presbytère,

- Toiture du garage situé à côté de la Mairie

- Couverture du four de la Bastide,

- Eclairage public (ampoule Led) tout au long de la Nationale,

- Emplacement poubelles,

- Couper les arbres à l'ancien cimetière (derrière Eglise) car jugés dangereux,

- Aménagement route de la Bastide.

- Pont de Vauclair (130 traverses à changer car très abimées)



#169363672

Participation de la commune de Molompize aux frais de scolarisation des enfants de son territoire



Participation à la commune de Massiac pour les écoles primaires (publique et Saint-André) et à l'école maternelle Saint-André afin de participer aux frais de scolarisation des enfants habitant la commune de Molompize et scolarisés à Massiac.

Frais 2018 versés à la commune de Massiac :
4950 euros pour 11 élèves

Frais 2018 versés à la maternelle Saint-André :
2 250 euros pour 5 élèves

DEMOGRAPHIE DE LA COMMUNE 2018



Naissances :

* Le 29 janvier de DESSIMOND Thaïs Paule Louise de DESSIMOND Raphaël et de TRONCHE Angélique de Molompize.

* Le 15 mai de RODIER Louna Maeva de RODIER David et d'IZABEL Ingrid Astrid de Molompize.

* Le 12 août de RAYNAUD Anaïs de RAYNAUD Olivier et BICHON Mandy Patricia Lucienne d'Aurouze

* Le 19 octobre de CHASTAING Océane de CHASTAING Loïc Jean Armand et CHRISTY Manon d'Aurouze

Mariage :

* Le 9 mai de SOBOLE Emmanuel Germain Daniel et de MOREL Séverine Marie Sophie de la Bastide

Décès :

* Le 23 avril de TASSOTI Marie-Jeanne épouse GARRET de Trémoulet,

* Le 2 septembre BRINGER Jean-Louis de Molompize,

* Le 9 septembre de POZO Lidia épouse PERALDE de la Roche,

* Le 13 novembre de Gino Augusto D'AGOSTINI de Molompize.

Inhumations au cimetière de Molompize :

* Le 28 janvier de MALLET Lionnel Roland de Vauclair,

* Le 8 février de Jean Robert PERUSAT de Molompize,

* Le 30 mars de WALLET Bernard d'Aurouze,

* Le 7 mai de LUGAN Raymond de Molompize,

* Le 22 mai d'ALBISSON Louis d'Aurouze,

* Le 2 juillet de BENOIT Philippe de Molompize,

* Le 31 juillet de Jean-Antoine DELMAS de Molompize,

* Le 26 juillet de SEGUY Jean-Louis de Molompize,

* Le 23 octobre de KORBER Jeannine veuve RIBEYRE de Molompize.

NOUVELLES DE NOS ASSOCIATIONS

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE DE MOLOMPIZE

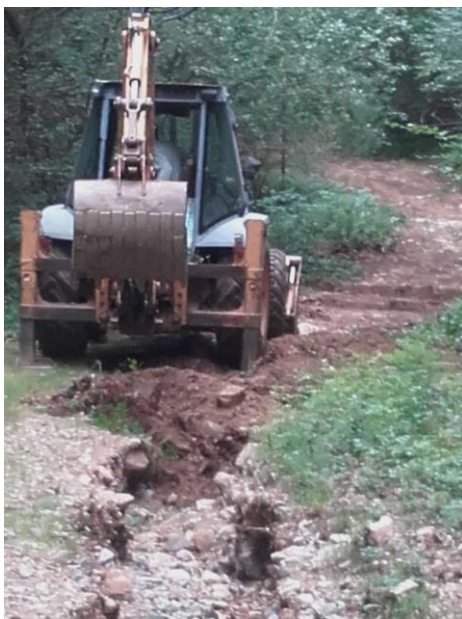
Le monde associatif partage l'ambition d'améliorer la vie dans nos territoires. C'est pour cela que notre ACCA mène de nombreuses actions pour rendre notre territoire praticable par le plus grand nombre d'entre nous.

Début juillet nous avons repris les activités d'aménagement de notre territoire de chasse avec l'entretien de divers chemins et sentiers de notre commune.



Malheureusement notre commune a subi de forts épisodes orageux courant juillet. Ce qui a mis à mal de nombreuses pistes sur notre territoire, principalement la piste de la croix des corbeaux (nommée piste à Jean), qui était devenue impraticable pour tous types d'engins, et la piste de la Fage.

Les chasseurs se sont mobilisés le 25 et 26 août pour remettre en état ces deux pistes avec le soutien de l'association Asaf de la Barthe, avec la location d'une mini-pelle, et celui de la commune de Molompize avec le prêt de son tractopelle



Après ces deux jours de travail nous avons rendu praticable ces deux pistes.

Aujourd'hui notre ACCA compte 66 chasseurs, dont 26 venant des départements limitrophes.

Comme chaque année l'ACCA a organisé son traditionnel repas ouvert à tous le 12 Mai, où 80 personnes se sont retrouvées à la salle polyvalente autour d'un repas convivial préparé par la société de chasse et nos amis de la Lozère.

D'un point de vue cynégétique :

Il nous a été attribué 19 chevreuils et 38 cervidés pour cette saison de chasse. Notre taux de réalisation est de 29 % à ce jour. Nous constatons un fort recul de cette espèce.

- Quant aux sangliers, 15 ont été prélevés. Nous espérons limiter les dégâts causés par cette espèce
- le GIC des monts du cantal nous a attribué, cette année 10 chamois. Cette chasse se pratique à l'approche, la population de ce gibier se porte bien.

Pour faire découvrir la chasse sous un autre angle

Après le vif succès du concours dans la voix du lièvre de l'année précédente, la même manifestation est reconduite le 2 et 3 mars 2019 sur les communes de **Molompize**, Massiac, Auriac-l'Eglise, La Chapelle-Laurent où les chiens seront mis à l'honneur. Vingt meutes qui seront jugées sur leur prestation. Venez nombreux !!!!



LA VALLÉE FLEURIE

L'association, a commencé l'année par son assemblée générale le 19 Janvier 2018 à laquelle ont participé 68 personnes, suivie de la traditionnelle galette des rois qui permettait de couronner quelques têtes bien connues.



Vendredi 9 mars 2018 : Avec 42 participants, direction le Périgord ! visite le matin de la maison forte de Reignac suivie d'un bon repas et l'après midi visite de la roque St Christophe.

Mercredi 28 mars 2018 : Journée inter club avec 65 participants.

Dimanche 8 avril : Repas des pieds de cochons avec 77 participants.

Samedi 30 juin : Concours de pétanque avec 14 doublettes.

Dimanche 29 juillet : Moment très agréable avec la Kermesse et la traditionnelle paëlla partagée par une centaine de personnes.



Vendredi 7 septembre : Dégustation par 60 personnes du jambon.

Mardi 18 septembre : Journée parc aux oiseaux et citée médiévale de Perouge.

Vendredi 30 novembre : 80 personnes se sont régalingées avec un délicieux repas dansant de fin d'année animé par Cathy.



N'oublions pas non plus les rencontres inter-club avec nos voisins et les voyages organisés par l'association départementale d'Aurillac.

... et aussi le rendez-vous hebdo des joueurs (belote, tarot, scrabble, ...) tous les lundis, à 14 heures à la salle des aînés.

FOOTBALL CLUB MASSIAC MOLOMPIZE BLESLE



Quelques échos du club en cette fin d'année 2018!

L'équipe 1, connaît un début de saison très compliqué. Aucune victoire mais le groupe reste soudé et nous sommes sûrs que les résultats vont finir par arriver après la trêve hivernale.

L'équipe 2, de son côté, se situe au milieu du classement. Le groupe est jeune et ne demande qu'à progresser.

Au niveau de l'école de foot, les effectifs sont en très forte hausse. Effet coupe du monde ? L'avenir est là et la politique du club, qui vise d'abord à former les jeunes, portera ses fruits à l'avenir. C'est aussi une juste récompense pour les éducateurs qui s'investissent totalement. Les résultats d'ensemble de toutes les équipes de jeunes sont très encourageants.

Le club vous rappelle que la tombola annuelle est en cours. Vous pouvez acheter les billets auprès des membres du club.

Rendez-vous le 20 janvier pour les traditionnelles trips. Pour réserver prendre contact auprès des dirigeants.

Bonne Année 2019

CALENDRIER FCMMB 2018-2019		
	REGIONAL 3 POULE D	DEPARTEMENTAL 4 POULE A
03/02/2019	RATTRAPAGE	
10/02/2019	RATTRAPAGE	
17/02/2019	RATTRAPAGE OU COUPE DU CANTAL	COUPE BARRES
24/02/2019	RATTRAPAGE	FCMMB 2 - CEZALLIER
03/03/2019	ST JULIEN CHAPTEUIL - FCMMB	
10/03/2019	FCMMB - LA TALAUDIÈRE	ST GEORGES 2 - FCMMB 2
17/03/2019	ST PRIEST EN JAREZ - FCMMB	FCMMB 2 - TRIZAC
24/03/2019	DUROLLE FOOT - FCMMB	
31/03/2019		COUPE BARRES
07/04/2019	FCMMB - DOMPIERRE	ARTENSE 2 - FCMMB 2
14/04/2019	LAPALISSE - FCMMB	FCMMB 2 - ST JUST
22/04/2019	COUPE DU CANTAL	COUPE BARRES
28/04/2019	FCMMB - RETOURNAC	LES TERNES - FCMMB 2
05/05/2019	L'ETRAT - FCMMB	FCMMB 2 - TALIZAT
08/05/2019		COUPE BARRES
12/05/2019	FCMMB - MARINGUES	SAIGNES 2 - FCMMB 2
19/05/2019		
26/05/2019	ST DIDIER ST JUST - FCMMB	FCMMB 2 - MARGERIDE 2
02/06/2019	FCMMB - VARENNES	COUPE BARRES

APPEL AU CIVISME

Les habitants du bourg de Molompize et usagers du réseau d'assainissement collectif sont invités à un peu plus de civisme !

En effet, il a été retrouvé à plusieurs reprises, des couches, lingettes, serviettes hygiéniques... à la station d'épuration.

Ces déchets ne doivent ABSOLUMENT PAS être jetés dans les toilettes, ne doivent PAS se retrouver dans les égouts ni à la station d'épuration au risque de boucher les canalisations et d'entraver le bon fonctionnement de la station d'épuration.



LE COIN DES INFOS

L'AMBROISIE !!!

Une plante dangereuse pour la santé, à détruire impérativement.

Si vous en trouvez, signalez-le en Mairie.



Éclairage public :

PENSEZ BIEN à signaler les pannes en mairie !

Des que vous observez un dysfonctionnement sur une lampe de l'éclairage public. Signalez-le en Mairie le plus rapidement possible, Merci d'avance.



Adresses mail :



Si vous le souhaitez, vous êtes invités à communiquer votre adresse mail à la mairie. Ce qui vous permettra de recevoir toutes les infos du moment et du coin !!! mairie.molompize@wanadoo.fr

Depuis l'été 2017 la mairie a mis en place son site internet. Pour consulter les infos du site, rendez vous sur l'adresse suivante : <http://www.molompize.fr>



Agence Postale :

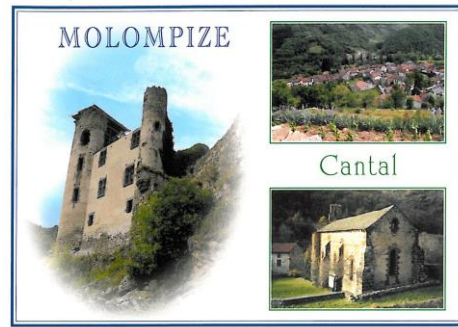
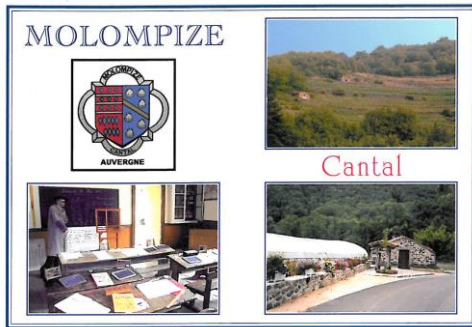
L'agence postale à repris ses anciens horaires :

Lundi, mardi et mercredi après-midi de 14 h à 16 h 30 et le jeudi, vendredi et samedi de 9 h 00 à 11 h 30.

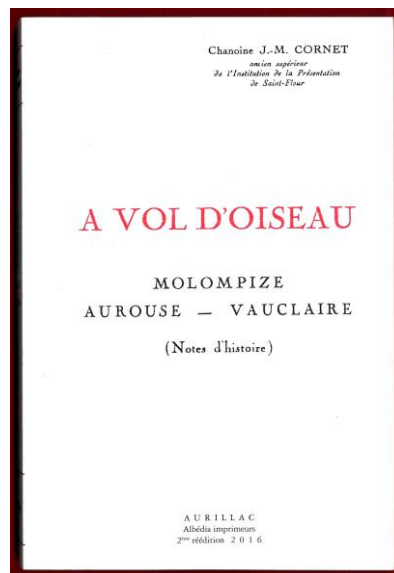
A disposition en Mairie

Cartes postales :

Les cartes postales ci-dessous sont toujours en vente (0,40 €/pièce)



Rédition du livre « à vol d'oiseau » *(18 euros)*



TRANSPORT A LA DEMANDE

Nouvelle
organisation pour
2019

Pour vous rendre de chez vous au bourg le plus proche, sur simple appel du transporteur la veille de votre déplacement.

TARIFS

Aller ou retour :
4,50€

Aller et retour :
6€

Pour bénéficier de ce service, contactez le transporteur concerné au plus tard la veille de votre déplacement. Un chauffeur viendra vous chercher à votre domicile pour vous déposer vers 9h dans la commune de destination et vous raccompagnera chez vous vers midi.

CIRCUITS ET COMMUNES DE DEPART	DESTINATION (dépose, place du marché) ET JOUR DE DESSERTE	TRANSPORTEUR A CONTACTER
Leyvaux	Massiac – mardi matin	Transport SEYT, 04.71.60.31.00
Auriac-L'Eglise, Laurie, Molèdes, Charmensac		
Molompize, Ferrières-St-Mary, Valjouze, Bonnac		
Chazelles, Celoux, Rageade, La Chapelle-Laurent, Saint-Poncy, Saint-Mary-le-Plain, Massiac et l'EHPAD Mallet à Massiac	Neussargues – mercredi matin	Taxis Ambulances Haute Auvergne, 04.71.20.67.29
Chavagnac, Chalinargues, bourg de Sainte-Anastasia		
Virargues, Celles, La Chapelle d'Alagnon, hameaux de Neussargues	Murat – vendredi matin	SARL Cantal Taxis, 04.71.20.10.20
Chalinargues		
Chavagnac, Virargues		
Celles, La Chapelle d'Alagnon		
Albepierre-Bredons, Laveissenet		
Laveissière	Murat – vendredi matin	Taxis Ambulance Haute Auvergne, 04.71.20.67.29
Dienne, Lavigerie, Chastel-sur-Murat, Super-Murat		
Landeyrat, Pradiers, Vèze, Peyrusse, Charmensac, hameaux d'Allanche	Allanche – mardi matin, jeudi après-midi, samedi matin	Taxis Alliance Ambulances Haut Cantal, 04.71.78.02.51
Sainte-Anastasia, Joursac, Vernols, Chalinargues		
Séguir-les-Villas, Saint-Saturnin	Allanche – mardi matin, jeudi après-midi, samedi matin	Taxis Ambulance Haute Auvergne, 04.71.20.67.29
Saint-Bonnet-de-Condât	Marcenat – mardi après-midi, jeudi matin	Transport Delorme, 04.71.78.02.51
Montgreleix, Marcenat		
Montgreleix, Marcenat		
Montgreleix, Marcenat	Condât – mardi matin, mercredi matin	

L'histoire de Molompize

Le château d'Arouze



Sur la rive gauche de l'Alagnon, en aval de Molompize se dressent, encore impressionnantes, les ruines du Château d'Aurouze. Ces vestiges ont été inscrits à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques le 19 décembre 1972 et sont la propriété de la commune.

Le château (XIII-XVe siècle) construit sur le faite d'une crête rocheuse se termine à l'est par un éperon qui domine le village d'Aurouze. Cette crête est séparée de la montagne qui la domine par un profond ravin creusé par le ruisseau d'Aurouze, affluent de l'Alagnon. Au sud-est un chemin en lacets gravit la pente qui conduit au château et surplombe la vallée et ses anciennes terrasses de culture. Ce genre de piton sur lequel il s'élève est entouré de tous côtés par de profonds escarpements qui, sur le front nord-ouest, forment même des à-pics. Cette butte n'est reliée à la ligne de crête qui suit la vallée que par une étroite langue de terre formant l'isthme d'accès. Une dépression à l'avant du front sud-ouest pourrait, peut-être, avoir été un fossé creusé de main d'homme et qui se serait comblé peu à peu.

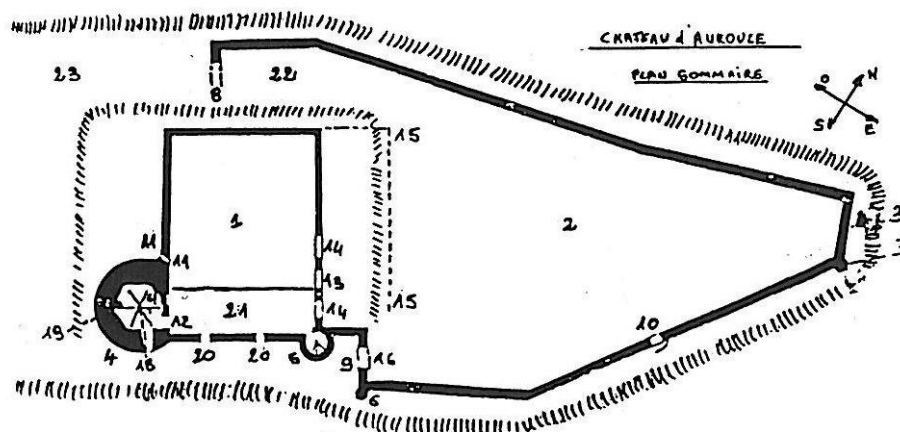
Ainsi, grâce à cet aménagement et les escarpements qui surplombent les deux vallées, l'accès au château était rendu fort difficile.

En plan, le château comprend deux parties : au sud-ouest un corps de logis sensiblement rectangulaire constituant le château proprement dit, assis sur un socle de rocher affleurant. Flanqué de deux tours élevées à chaque extrémité de la façade est, à savoir une tourelle circulaire qui renfermait un escalier à vis et, au sud une grosse tour semi-circulaire construite au XVe siècle pour renforcer l'appareil défensif assez faible avant qu'elle n'existât, ainsi que les deux canonnières superposées de la même époque.

Au nord-est, une basse-cour, presque triangulaire, entourée d'une enceinte, formant une terrasse gazonnée sur laquelle s'ouvre la porte sud avec une échauguette d'angle au pied de la tourelle.



LE CHATEAU D'AUROUZE



- | | |
|--------------------------------------|--|
| 1- Corps de logis | 13- Porte du corps de logis |
| 2- Basse-cour | 14- Baie surmontée d'une bretèche |
| 3- Eperon du Nord-Est | 15- Emplacement de l'avant-mur |
| 4- Tour du Sud | 16- Corbeaux de machicoulis |
| 5- Tourelle d'escalier | 17- Cheminées |
| 6- Echanquette du Sud | 18- Clé de voute du rez-de-chaussée |
| 7- Tourelle d'angle Est de l'éperon | 19- Latrines dans la salle basse |
| 8- Emplacement de la porte d'entrée | 20- Baies à meneaux |
| 9- Porte Sud de la première enceinte | 21- Salle basse du Sud-Est (cellier) |
| 10- Poterne de basse-cour | 22- Salle basse voûtée au Nord ouest de la première enceinte (écuries) |
| 11- Deux canonnières superposées | 23- Isthme d'accès |
| 12- Porte de la salle basse Sud-Est | |

D'après PIERRE BARBIER (oct. 1971)

Les familles qui l'ont possédé

Je ne vais pas faire la généalogie des seigneurs qui ont habité ce château, ce serait long et fastidieux, mais mettre en avant certains personnages et faits qui ont marqué dans l'histoire de notre vieux castel.

- Les barons de Rochefort (du début du XIe à 1383)
- Les de Courcelles du Breuil (1383- 1476)
- Les d'Urfé (1477-1493)
- Les de Bouillé du Chariot (1493-1603)
- Les de la Vernède d'Aurouze (1613-1653)
- Les de la Vernède d'Auriac (1653-1764)
- Les Gillet d'Auriac (1764- 1794) de Montagnaguet écuyer de St-Flour.

Le deux septembre 1792 les biens de la famille Gillet furent déclarés nationaux et vendus le 2 mars 1794 aux enchères. Le château déjà en ruines fut alors acquis pour 640 livres par le meunier du village qui le tenait à bail.

Sur la famille primitive qui, semble t-il, s'était installée en ces lieux aucun document n'existe, on peut seulement présumer de son existence.

La première maison d'Aurouze, comme tant d'autres, se perd dans la nuit des temps. C'est un chevalier, Itier de Rochefort qui, en se mariant avec une fille de la maison d'Aurouze devint, comme en fait foi le Cartulaire de Conques, seigneur d'Aurouze vers 1019.

Bertrand Itier, son fils, pris part à la première croisade en 1095. Lui succéda Robert petit fils de Itier de Rochefort de caractère violent qui attaqua vers l'an 1100 son voisin, le prieur de St Foy de Molompize. Un miracle de la sainte fut que, par la suite, il respecta et protégea le nouveau fief de St Foy.

Bertrand 1^{er} fut, en 1160, le fondateur des prieurés de Vauclair et de Saint-Etienne grâce à son oncle Etienne de Mercoeur, évêque de Clermont qui donna mission à Guillaume Robert moine bénédictin, d'élever ces deux prieurés.

En 1360 le prieuré de Vauclair est donné, en bénéfice au Chapitre de la cathédrale de St Flour.

En 1303, un de ses descendants Bertrand II trouvant l'autorité du prieur de St Foy bien gênante l'attaqua. Le roi Philippe le Bel ayant eu plusieurs méfaits à lui reprocher, le fit condamner par le Parlement de Paris, sur Arrêt du 7 juin 1306, à verser une forte indemnité au prieur et à avoir son château rasé, ce qui fut fait de 1306 à 1308.

En 1309 sur l'intervention de son puissant parent et suzerain : Béraud VII de Mercoeur, le roi usa de clémence et l'autorisa à reconstruire le château que nous voyons encore aujourd'hui.

Pons de Rochefort naquit dans ce château ; il fut successivement Abbé d'Aurillac et Evêque de Saint-Flour de 1371 à 1383. Il repose sous les dalles de la cathédrale. Pons fut le dernier rejeton de cette illustre famille des Rochefort d'Aurouze.

C'est sa nièce Dauphine qui apporta en dot le château et la terre d'Aurouze à son mari Robert de Courcelles du Breuil. C'était une grande famille qui a donné son nom à un quartier de Paris comme Louis 1^{er} de Courcelles Bailli des Montagnes d'Auvergne a donné le sien à un quartier de Massiac.

A côté des Rochefort d'Aurouze, nous voyons nommés « les seigneurs de la Roche » ou des « Rochefort de la Roche »

En 1374-75, Charles V restituait à Béraud, écuyer, le château de la Roche qu'il avait confisqué parce que Béraud l'avait laissé prendre par l'ennemi, faute de garde. (N'oublions pas que nous sommes en pleine guerre de Cent Ans !)

Pourquoi un château à la Roche ? Parce que, au château fort d'Aurouze, il fallait des vigies qui surveillent et signalent le danger.

En amont, et à peu près à distance égale du château fort, le château de Bégoule, de l'autre côté de l'Alagnon, face au prieuré et bien en vue du château d'Aurouze, fera même office que celui de la Roche, en aval.

Comme les seigneurs de la Roche, les seigneurs de Bégoule étaient des cadets de la maison des Rochefort d'Aurouze.

Louis de Courcelles servant fidèlement le Dauphin assista le 17 juillet 1429 au sacre de Charles VII le Victorieux, l'année suivante il devenait Chambellan puis Bailli à Aurillac.

Sa grande amitié avec Bernard d'Armagnac, vicomte de Carlat, son ancien compagnon d'armes ne fut pas étrangère au brillant mariage de Louis de Courcelles avec Alix d'Orlhac dite « Aurillaguette ». Alix était l'héritière des Astorg, barons d'Aurillac. Le beau château de Conros qu'Alix habitait était à proximité de Carlat ; en lui faisant épouser Louis de Courcelles, d'Armagnac s'assurait un voisin de fidélité à toute épreuve.

Mais Louis de Courcelles grisé par les pouvoirs qu'on lui avait conférés trop jeune, se croyant assuré d'impunité en vint à outrepasser ses droits. En raison de plusieurs accusations, il perd ses titres

en 1433 pour indignité. A ces méfaits s'en ajoutaient bien d'autres ... Destitué de ses fonctions, De Courcelles fut condamné à mort par contumace. Charles VII donna l'ordre de le saisir et de l'enfermer au Chatelet. Mais l'ex bailli s'était dérobé aux poursuites. Alix et Bernard D'Armagnac agissaient afin d'obtenir de Charles VII des lettres de rémission et de grâce lui restituant ses biens, terres et seigneuries. Elles arrivèrent enfin au mois de février 1455. Alix décéda vers 1464.

Louis II de Courcelles, seigneur de Conros et Aurouze se maria, le 12 novembre 1461 avec Isabeau de Langeac, mais sa conduite inconsidérée fit qu'il fut impliqué dans la révolte dite « Ligue du Bien Public » contre Louis XI et qui était uniquement : « La ligue de la Révolte contre l'autorité du roi ». N'ayant pas d'héritier, à sa mort, en 1474, Louis XI confisqua ses biens et les donna à son dévoué capitaine, Jean d'Urfé qui devint ainsi le nouveau seigneur d'Aurouze et de Conros ; en épousant sa veuve, Isabeau de Langeac.

François d'Urfé leur fils a son nom inscrit dans l'histoire. Il partit guerroyer en Italie. Il fut le compagnon d'armes de Bayard et de La Palice. Appelé le Chevalier d'Orose il mourut en 1525 devant Pavie, sans descendance. Ses deux sœurs se partagèrent l'héritage : à Isabeau échut Conros, Anne, unie le 3 janvier 1493 à Gaspard de Bouillé conserva Aurouze.

Cette terre passa ainsi aux Bouillé du Chariot. Anne d'Urfé, de son mariage avec Gaspard de Bouillé eut cinq enfants dont Antoine, l'ainé, qui devint seigneur d'Aurouze vers 1526 ; marié d'abord à Catherine d'Estaing, devenu veuf il épousa en 1534 Jeanne de Joyeuse. Antoine de Bouillé, homme de qualités rares, chevalier de St Louis fut bailli des montagnes d'Auvergne et chef de la noblesse de la province. Il mourut en 1555.

Jacques de Bouillé son fils lui succéda. Il se maria en 1566 avec Philiberte de Massenont qui, pour des raisons d'intérêts, ne vécut pas en bonne intelligence avec sa belle-mère Jeanne de Joyeuse douairière d'Aurouze. François de Bouillé leur fils épousa en 1600 Rose de Lignerac. La tradition rapporte que ce seigneur fut tué dans son pré, au bord de l'Alagnon, sous le château, par un des ses ennemis qui l'attaqua traîtreusement. Il ne laissa qu'une fillette Françoise, sa sœur Lucrèce s'étant mariée à Joseph de la Vernède ; ils demandèrent le partage et intriguèrent si bien que sa veuve, Rose de Lignerac, lésée dans son douaire, fut obligée de quitter Aurouze en 1608 et finalement de le leur abandonner . La seigneurie fut démembrée.

Les descendants se désintéressèrent progressivement du château et baillèrent les terres à des fermiers. Ils vendirent en 1764, les seigneuries d'Auriac et d'Aurouze, à Jean Amable Gillet de Montagnaguet, écuyer de Saint-Flour.

Le 2 septembre 1792, les biens de la famille Gillet furent déclarés nationaux et vendus aux enchères le deux mars 1794. Le château qui, faute d'entretien, était déjà en très mauvais état, fut adjugé à bas prix et payé en assignats.

Le meunier du village acquit le château et aussi la vigne en contrebas du château ainsi que le moulin qu'il tenait à bail.

Durant de longues années le château a été fort négligé. Il a souffert de dégradations causées par l'arrachage des cheminées et la récupération des pierres de taille.

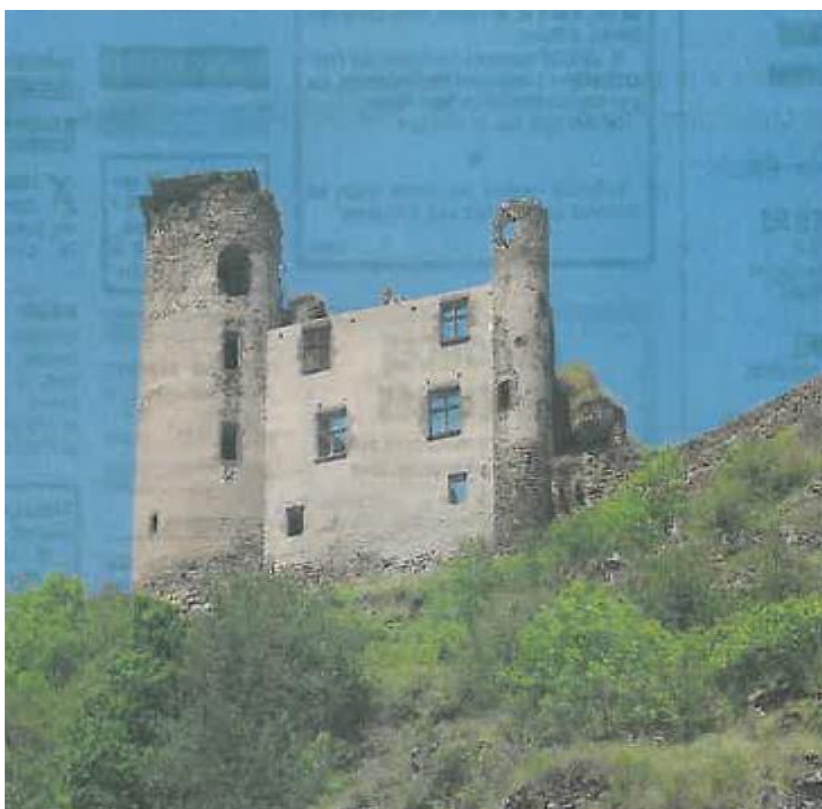
En 1974 les soldats du 92^e RI de Clermont-Ferrand ont dégagé ces ruines de broussailles qui avaient envahi les abords, afin de faciliter les visites.

En 2001, Madame la Maire et son Conseil Municipal, sous la direction de la DRAC d'Auvergne, ont lancé une étude préalable au dégagement et à la consolidation des ruines, effectuée par Mr Corvisier historien de l'architecture.

Il ressort de cette étude que le projet porte sur les interventions d'urgence dans le cadre du sauvetage et de la consolidation des vestiges du corps logis. La végétation parasite très abondante au sol et sur les murs achève les dégradations des maçonneries déjà fragilisées par l'absence de toiture ; les infiltrations dues aux joints évidés, des fissures, et aux écroulements des voûtes provoquent de l'humidité dans les ouvrages. Un réel danger est représenté par le risque de chutes dû au mauvais état des parties sommitales, très exposées : arases désorganisées, pierres disloquées ou en équilibre précaire.

Des effondrements anciens, jamais dégagés constituent une surcharge importante pour les structures qui les supportent.

Des travaux forts conséquents, travaux subventionnés, ont permis le sauvetage et la consolidation des parties les plus critiques dont le remontage en maçonneries des zones de murs disparues et qui mettaient en danger la stabilité des parties conservées.



Ces travaux au château ont été exécutés sous la direction de Mr Stephan Manciulescu Architecte en chef des Monuments Historiques.

*Sources : J.Rieuf, P. Jouve
JM Cornet, S Manciulescu*

Madeleine Salat-Achard

Le Blason



« Dans la tour sud, une salle du rez de chaussée qui communiquait avec le corps du logis est couverte d'une voûte d'ogives, encore intacte ; les six branches d'ogives, en basalte, sont de profil prismatique, ce qui les date avec certitude du XVe siècle ; elles se réunissent au centre à une clef de voûte en forme de quadrilobe dans lequel est enchâssé un écusson bien conservé.

Cet écusson est mi-parti coupé à dextre en chef de Rochefort d'Arouze (losanges) et en pointe de Courcelles (fusées en fasces) et à senestre d'Aurillac (coquilles St Jacques) donc postérieur au mariage de Louis 1^{er} de Courcelles et Alix d'Aurillac dite Aurillaguette, dernière descendante de cette illustre maison.

Il permet ainsi, avec les autres caractéristiques de la tour, de dater avec précision la construction de celle-ci dans le second quart du XVe siècle »

(Pierre Barbier 1971)